

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 8

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET

Archives départementales - Intégration de fonds d'archives privées

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Service des Affaires générales AD/BDP
0413318201**

I- RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

- Par **délibération n°9 du 16 avril 2015**, le Conseil départemental a donné délégation à la Présidente du Conseil départemental, pour la durée de son mandat, à l'effet de prendre toute décision concernant la conclusion, approbation de baux, contrats, conventions et de leurs avenants, à l'exception des conventions de garanties d'emprunt ne concernant pas le secteur du logement social, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Par **délibération n°3 du 25 mars 2016**, dans le cadre de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté son budget primitif pour l'exercice 2016.

II- OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente des propositions de dons de fonds d'archives privées.

Il est donc proposé à la commission permanente :

- d'accepter l'entrée dans les collections départementales des Archives départementales de trois fonds d'archives privées,
- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions de donation selon le modèle figurant en annexe.

L'article L 212-8 du Code du patrimoine stipule que les Archives départementales peuvent recevoir des archives privées présentant un intérêt pour l'histoire du département, par acquisition, dépôt ou don.

Ces fonds d'archives permettent d'apporter un éclairage et un complément aux fonds d'archives publiques obligatoirement versés aux Archives départementales.

C'est dans cette perspective que trois fonds d'archives de structures privées ont été proposés en don aux Archives départementales :

- les archives historiques de l'antenne départementale du secours populaire : ce fonds retrace les activités menées pendant 70 ans par cette association pour venir en aide aux populations en difficulté en proposant une aide sociale favorisant leur intégration dans la société. Il contient une belle collection de photographies et sera une source importante pour les historiens.
- les archives de l'association « Les Femmes et la ville », fondée en 1989 par des femmes historiennes ayant impulsé la recherche historique sur cette thématique (fonds comprenant des études et travaux historiques, notamment sur le *Dictionnaire des Marseillaises*). Cette association devant être dissoute en 2016, il est important que ce travail de recherche soit préservé (environ 1 ml).
- l'agence Ateliers de construction du Nord de la France (ANF) détient les archives de la société anonyme Rue Impériale de Lyon, qui fut chargée de la construction de la rue de la République à Marseille. Conservés sur place depuis le lancement de cet ambitieux projet, ces documents illustrent l'un des plus grands chantiers marseillais, à la fois fer de lance et reflet des ambitions économiques de la ville,

mais aussi les évolutions, succès et difficultés de cette artère, dont l'emplacement stratégique ne se dément pas aujourd'hui. Riche de contrats, de plans et de photographies, ce fonds d'archives met en évidence l'importance de cette artère dans l'activité économique locale mais témoigne également de son évolution démographique, reflétant ainsi les fluctuations qui ont frappé l'activité portuaire et la ville elle-même.

III- INCIDENCES FINANCIERES

Ce rapport ne comporte pas d'incidence financière.

IV- PROPOSITIONS

Sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture et au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL